

Mis et Thiennot : " Il faut faire changer la loi "



Pendant l'assemblée réunie à la Maison des associations, Bruno-Marie Lardeau, ex-avocat à Poitiers, a provoqué le bureau du comité de soutien, à qui il reprochait sa passivité. La réaction de Léandre Boizeau a été cinglante et pleine d'à-propos.

Châteauroux. Le comité de soutien à Mis et Thiennot a tenu son assemblée générale, jeudi soir. Le combat continue, avec de nouveaux objectifs.

Helga Pottier, présidente du Comité de soutien à Mis et Thiennot, a bien compris le message de la Cour de cassation. Quand cette dernière a annoncé qu'elle refusait de faire aboutir la sixième requête en révision, elle a lâché un discret □ : « *Adressez-vous au législateur pour faire changer la loi...* » Très bien. « *Les parlementaires ont immédiatement été contactés, explique Helga Pottier. Nous travaillons avec eux et notre avocat à la préparation d'une proposition de loi qui sera présentée à la commission des lois du Sénat. L'objectif est que la façon dont les aveux ont été extorqués à Mis et Thiennot puisse être invalidée. En ce sens, la loi actuelle ne nous permet pas d'espérer quoi que ce soit.* »

Un esclandre une joute verbale et un compromis

On le voit, le comité avance, encore et toujours, afin d'atteindre son but qui reste l'innocence des deux hommes, trente-six ans après les faits.

Si ce combat passionne bien entendu les membres du comité, il intéresse aussi d'autres personnes, dont Bruno-Marie Lardeau, membre de l'association, qui a souhaité prendre la parole pour dire à tous qu'il « *regrettait qu'il n'y ait pas de*

septième requête », et qu'ils « *sacrifiaient les intérêts de Mis et Thiennot, et qu'il était nécessaire d'aller plaider devant la Cour européenne des droits de l'homme* ». Le ton est monté, logiquement. Léandre Boizeau, membre fondateur du comité, n'a pas apprécié, et lancé à M. Lardeau qu'il était « *un donneur de leçon, et une énième personne atteinte du syndrome de Zorro* » et que ses propositions étaient « *bien entendu déjà connues* ». Une fois le calme revenu, l'assemblée a fini sur un ton plus constructif. Helga Pottier a rappelé que plusieurs rues, places ou salles, étaient en passe de s'appeler Mis-et-Thiennot, portant ainsi le total à dix-neuf lieux, et que sept projections du film *Présumés coupables* avaient eu lieu dans l'Indre et le Cher. La preuve que le souvenir de l'affaire Mis et Thiennot est toujours intact dans le cœur des gens et que même si elle est d'un autre siècle, elle n'a jamais été aussi actuelle.

christophe.gervais@nrco.fr

la phrase

" La décision de supprimer la liaison à grande vitesse Brive-Châteauroux-Limoges, annoncée brutalement, représente un véritable préjudice. "

C'est ce que soulignent les élus du conseil départemental, dans un communiqué, ajoutant □ : « Nous soutenons les régions Centre Val de Loire et Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour qu'elles défendent auprès de SNCF Réseau mais aussi de leurs collègues des régions Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais la reprise des financements nécessaires.

« Cette décision souligne, par ailleurs, l'impérieuse nécessité du maintien et du renforcement de la ligne historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (Polt). L'offre InterCités proposée sur cet axe devra être revue en conséquence □; qu'il s'agisse du nombre de fréquences quotidiennes, des gares desservies ou de l'organisation des correspondances. C'est d'autant plus vrai que la région Centre-Val de Loire et le département de l'Indre ont multiplié leurs efforts pour améliorer rapidement la ligne et sa sécurité en supprimant de nombreux passages à niveau ».

Les élus du département de l'Indre rappellent enfin « que la liaison Brive-Châteauroux-

Lille était la seule à garantir aux chefs d'entreprises de Corrèze, du Limousin et du Berry, un accès rapide au réseau à grande vitesse européen ainsi qu'à l'aéroport de Roissy. »

Christophe Gervais